



MAIRIE DE MONTPELLIER DE MEDILLAN

Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Le Maire de Montpellier de Médillan

Vu le code Général des collectivités territoriales art L 2212-1, L 2212-2, L 2213-2.

Vu le code de la route et notamment les articles R44 et R225

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière, livre 8 partie signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel en date du 06/11/1992.

Vu la loi N°93-8 du 01.01.93 relative à la répartition des compétences entre les communes, le département et la région et l'état ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement des travaux, la sécurité des usagers et éviter tout risque d'accident ;

Vu la demande de la SARL LMI de Montbron concernant des d'assemblage du pylône : **Sur la route La Combe à Boisson face à la déchetterie 17260 MONTPELLIER DE MEDILLAN.**

Pour des raisons de sécurité, la route sera barrée en laissant l'accès à la déchetterie du 30/08/2021 à 8h00 jusqu'au 07 septembre 2021 à 18h00 et barrée le mercredi 08 septembre 2021 de 8h à 18h de la RD136 jusqu'au carrefour le plus proche après la déchetterie.

ARRÊTE

Article 1 : Pour des raisons de sécurité, la route La Combe à Boisson, sera barrée en laissant l'accès à la déchetterie du 30/08/2021 à 8h00 jusqu'au 07 septembre 2021 à 18h00 et **barrée le mercredi 08 septembre 2021 de 8h à 18h de la RD136 jusqu'au carrefour le plus proche après la déchetterie**

Article 2 : L'entreprise est chargée de la mise en place de la signalisation nécessaire.

Article 3 : La Brigade de gendarmerie de Gémozac sera chargée en ce qui la concerne de l'application du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gémozac
SARL LMI à Montbron

A MONTPELLIER DE MEDILLAN, le 24/08/2021

Le Maire, Thierry GEORGEON



Pour le Maire
L'Adjoint au Maire



Assemblage du pylône ORANGE sur la route « La combe à boisson » à MONTPELLIER DE MEDILLAN du lundi 30 Aout 2021 8h au mercredi 8 septembre 2021 18h. La route sera barrée de chaque côté du pylône en laissant l'accès à la déchetterie sauf le mercredi 8 septembre où la grue sera stationnée devant l'entrée de la déchetterie donc fermeture totale de la route « La combe à boisson ».

